



## COMITE DE COTE D'OR

### COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

12 Décembre 2016 à 18h30

Dijon

Etaients présents :

Mesdames Annie Cortabitarte, Jacqueline Estivalet, Laurence Estivalet, Anne Sophie Gatteaut, Catherine Larcher, Corinne Poitout, Marie Jo Porteret, Véronique Viaud

Invitées : Marielle Heuguet, Elodie Fricou, Déborah Douillet, Sarah Bello

Messieurs Jacky Collin, Claude Gatteaut, Michel Herment, François Régnauld, Lionel Savrot, Sébastien Vadot, Jacky Vernoud

Invités : Julien Marchand, Rémi Piepenbring

Etaients excusés :

Messieurs Salaheddine Dahane, Jean Louis Lamotte, Laurent Vignard, Alain Bousset, Robert Petiot, Mesdames Annie Carretero, Catherine Gatti

\*\*\*\*\*

Jacky Vernoud donne la parole à Julien Marchand qui représente Jean Louis Borg retenu pour des raisons familiales. Julien Marchand rappelle qu'une réunion a eu lieu le 25 novembre à Dijon avec tous les clubs Côte d'Oriens pour évoquer la possibilité d'intervention de techniciens de la JDA.

Pour rappel, l'année dernière une vingtaine de clubs ont reçu une intervention des techniciens de la JDA.

Jacky Vernoud demande que le comité soit en copie des mails que la JDA Pro envoie aux clubs ainsi que les dates et lieux d'interventions des techniciens de la JDA Pro.

Le CTF du comité prendra contact avec Julien Marchand et Jean Louis Borg pour harmoniser les informations à transmettre aux clubs notamment les documents techniques. **Décision n°1**

Jacky Vernoud remercie les bénévoles du comité directeur pour leur implication à l'occasion de l'AG de la FFBB.

Il rappelle que Michel Marguery est élu à la FFBB et membre au comité directeur de la FFBB. Il a pour fonction de suivre la désignation des arbitres et conseiller le président sur les problèmes liés à l'arbitrage.

Jacky Vernoud informe les membres du comité directeur qu'il fera partie de la commission fédérale de développement territorial et à la commission fédérale contrôle de gestion pour les clubs de championnats de France et Pré Nationale en tant que référent pour la Bourgogne Franche – Comté.

Jacky Vernoud s'est rendu à un séminaire en Novembre à Paris pour préparer la réforme territoriale.

Il informe aussi qu'un séminaire aura lieu les 7 et 8 janvier à Troyes pour les présidents, secrétaires généraux et trésoriers des comités et des ligues. Le thème sera sur la réforme territoriale et la présentation des objectifs fédéraux pour cette mandature.

## **1- Validation des PV CODIR et BUREAU et Entente Plombières Pouilly**

### Validation des PV

Le compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 29 Août, ainsi que les compte-rendu des bureaux directeurs des 15 Septembre , 5 octobre, 17 octobre sont approuvés à l'unanimité.

### Entente Plombières Pouilly

L'entente Plombières Pouilly en U15M est adoptée à l'unanimité.

## **2- Cooptation au comité directeur – Appel à Candidature CDOS- Challenge Michelet**

### Cooptation

Marielle Heuguet, licenciée à la JDA souhaite découvrir le fonctionnement du comité et intégrer une commission. Le président propose de coopter Marielle Heuguet. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### CDOS

Jacky Vernoud lance un appel à candidature pour le remplacer au CDOS. Il est souhaitable que le basket soit représenté. **Décision n°2**

### Challenge Michelet

Le Challenge Michelet est organisé par le CDOS et se déroulera du 15 au 19 Mai 2017. Ce challenge est un grand tournoi qui regroupe plusieurs sports, football, rugby, handball et basketball. Le président propose de participer à ce challenge et tient à ce que le basket soit représenté.

## **3- Point financier**

### Point sur les comptes clubs

5 clubs n'ont pas réglé le 1<sup>er</sup> CC qui était à payer pour le 30/11/2016.

Ils seront relancés afin de régulariser leur compte club. **Décision n°3**

Afin de mieux répartir sur la saison les sommes demandées aux clubs, Jacqueline Estivalet informe que cette saison, 5 CC seront à régler.

Le prochain CC avec le 2<sup>ème</sup> acompte de péréquation sera à régler au 31/01/2017.

La saison prochaine, le 1<sup>er</sup> CC sera envoyé fin Août ou fin Septembre avec les engagements. Il ne sera plus demandé de chèque avec l'engagement. Celui-ci sera facturé directement sur le 1<sup>er</sup> CC. Tout chèque adressé au comité hors compte club sera retourné par le secrétariat.

Jacqueline Estivalet souhaite que les clubs procèdent à des virements au lieu d'envoyer des chèques.

#### Point sur le loto

Le résultat définitif du loto sera communiqué au prochain comité directeur après réception d'une somme de 250€ en attente. **Décision n°4**

#### Validation de l'action pour la demande de subvention au Conseil Départemental

Le président présente l'action faisant l'objet d'une demande de subvention auprès du conseil départemental.

L'action porte sur une intervention dans les communes dans lesquelles le basket n'est pas présent et pourrait être valorisé via les NAP. Des actions seront également engagées afin de développer le basket école.

Ces actions sont adoptées à l'unanimité. **Décision n°5**

Une aide financière sera sollicitée auprès du Conseil Régional pour l'emploi du Conseiller Technique Fédéral à hauteur de 7600€. La demande sera faite à réception du dossier par le Conseil Régional.

#### Dispositions financières

Il faut ajouter dans les dispositions financières « non saisie des résultats : *cf article 46* » et supprimer « non saisie des résultats *48h après la rencontre* ». **Décision n°6**

#### **4- Point sur la commission sportive**

Catherine Larcher fait un point sur les championnats séniors et U20.

Un mail a été envoyé aux clubs pour connaître les équipes supplémentaires souhaitant s'engager en janvier en DM3. 2 places sont disponibles. A ce jour, pas de réponse de clubs.

Suite aux 2èmes phases régionales, la Ligue demande aux départements de communiquer les équipes. Participeront à un plateau à 4 ( 1 représentant par département). Le 1<sup>er</sup> du plateau sera intégré au championnat régional.

Appel téléphonique et demande par mail à faire aux clubs suivants : **Décision n°7**

U20M : BO Beaunois, U17M et U17F : CSLD, U15M : ASC St Apollinaire, U15F : ASC Chevigny

#### Dérogations

Il est rappelé que les demandes de dérogations doivent passer par FBI et non par mail. Si un club envoie une demande de dérogation tardive, même si la sportive accepte, le club sera amendé.

En U9-U11 et U13, il sera demandé aux clubs d'envoyer les demandes de dérogations dans les délais prévus par le règlement. **Décision n°8**

La 1<sup>ère</sup> Vice Présidente rappelle qu'à partir de janvier, sauf cas très exceptionnel, aucune dérogation ne sera acceptée si elle n'est pas faite dans les délais.

#### Point sur les brûlages

Des notifications ont été envoyées pour les brûlages modifiés.

Pour les jeunes, des listes de brûlages seront renvoyées en janvier s'il y a des changements de poules en jeunes. **Décision n°9**

## Notifications

Toutes les notifications ont été validées y compris les notifications n°15 et n°21 concernant le club du CSLD qui avait contesté les notifications. **Décision n°10**

Le CR du 26/10/2016 de la Commission Sportive est adopté à l'unanimité.

### **5- Point sur la commission technique**

Le CTF informe qu'il est intervenu dans 13 clubs pour une intervention lors des entrainements clubs. Il se déplace sur les rencontres jeunes du samedi après-midi pour observer les potentiels. 4 interventions sont prévues en janvier.

Le CTF nous informe aussi que le tournoi des étoiles se déroulera du 17 au 19 prochain à Orléans. Les chefs de délégation sont Claude Gatteaut pour les garçons et Catherine Larcher avec les filles.

## Formation animateur-Initiateur

22 animateurs et 9 initiateurs inscrits soit 31 stagiaires. Il sera proposé lors de la prochaine réunion de la commission technique de mettre en place un stage en juillet 2017 pour les animateurs.

## Perspectives sections sportives

Jacky Vernoud informe les membres du comité directeur qu'il a rencontré le principal de Pardé pour étudier la mise en place d'une section sportive.

Le président du comité a RDV avec le principal du collège de Longvic et Jean Luc Martin pour connaître leur position sur le maintien ou celle-ci.

Le CR du 19/10/2016 de la Commission Technique est adopté à l'unanimité.

### **6- Point sur la commission jeunes et féminines**

Sébastien Vadot rappelle que des plateaux auront lieu à partir de janvier en U9. Un mail va être envoyé aux clubs pour informer des dates, lieux et équipes par plateau. **Décision n°11**

## Tournoi Campana

367 enfants présents ainsi que 57 arbitres en formation accompagnés par les formateurs de la CDO.

A l'avenir, prévoir une médaille pour chaque participant.

Le comité remercie le club de St Apo pour son organisation et les commissions qui ont travaillé sur cet événement.

Sébastien Vadot souhaite que les clubs qui ont des babys les envoient aux baby days. Il n'est pas normal qu'un club qui a 28 babys, ne participe pas à cette manifestation. Sébastien Vadot doit rencontrer le club concerné.

## Développement du Basket Féminin

Jacky Vernoud demande à la commission) de proposer des actions concrètes pour le développement féminin et demande que le questionnaire envoyé la saison dernière, soit exploité lors d'une prochaine réunion de la commission.

Corinne Poitout propose de faire une journée féminine hors club afin de proposer le basket à des filles qui ne font pas actuellement de basket. Cette proposition sera étudiée par la commission. **Décision n°12**

Le CR du 05/12/2016 de la Commission Jeunes est adopté à l'unanimité.

### **7- Point sur la Commission des Officiels**

Déborah Douillet fait un point sur les désignations.

Elle rappelle que Johann Jeanneau, intervenant de la FFBB et arbitre Pro A est intervenu en Novembre à Brochon sur le thème « Comment intégrer l'arbitrage dans l'entraînement au mini basket ? »

Tous les clubs de Côte d'Or étaient invités. 15 représentants des écoles arbitrage étaient présents.

Le taux de couverture des matches est de 65.12%. Il y a de nombreux retours de la part des arbitres et des matches qui sont dérogés au dernier moment.

Sarah Bello qui représentait Salaheddine Dahane, président de la CDO, est intervenue. Rendre obligatoire une soirée technique dans la saison pour les arbitres départementaux. Proposition adoptée à l'unanimité.

### **Décision n°13**

Le CR du 05/12/2016 de la Commission des Officiels est adopté à l'unanimité.

## Formation E Marque

Catherine Larcher a pris contact avec le club de Montbard pour faire une formation E Marque. La date du 20 Janvier est arrêtée.

### **8- Point sur la communication**

François Régnault, Président de cette commission souhaite que les clubs nous informe de leurs actions afin de faire vivre le facebook du comité.

Une nouvelle charte graphique a été mise en place en début de saison (power point, flash info). Une mise à jour du site internet doit être faite régulièrement.

### **9- Point sur les salles et terrains – discipline**

#### Salles et Terrains

Encore quelques gymnases à vérifier. Un point définitif est à faire par la commission. **Décision n°14**

#### Discipline

Pas de dossier à ce jour

## **10- Informations générales**

### Point sur le fonctionnement des commissions

Il est demandé aux membres de la commission sportive de venir uniquement le jeudi, journée où la secrétaire peut se libérer pour travailler avec la commission et aux membres de la commission des finances et à la trésorière de venir uniquement le mardi, jour où les salariés peuvent se consacrer aux finances.

### Salariés

Une réunion a été faite avec les 3 salariés, une fiche de poste a été distribué à chacun, afin que les salariés se recentrent sur leurs missions principales.

### Fermeture du comité

Du 23 décembre au 2 janvier inclus

<b>Décisions</b>	<b>Actions</b>
<b>Décision n°1</b>	Document technique émanant de la JDA à harmoniser avec celui du comité -> CTF
<b>Décision n°2</b>	Appel lancé pour candidature au CDOS
<b>Décision n°3</b>	5 clubs à relancer 1 <sup>er</sup> CC : Secrétariat
<b>Décision n°4</b>	Chèque de 250€ à recevoir de Laurence (loto) -> Jacqueline
<b>Décision n°5</b>	Action pour NAP au CD21 validée
<b>Décision n°6</b>	A ajouter aux dispositions financières « non saisie des résultats : <i>cf article 46</i> » et supprimer « non saisie des résultats <i>48h après la rencontre</i> »
<b>Décision n°7</b>	Appel téléphonique et demande par mail à faire aux clubs suivants pour engagement LBBB 2 <sup>ème</sup> phase
<b>Décision n°8</b>	En U9-U11 et U13, il sera demandé aux clubs d'envoyer les demandes de dérogations dans les délais prévus par le règlement
<b>Décision n°9</b>	Listes de brûlages à renvoyées en janvier si changements de poules en jeunes
<b>Décision n°10</b>	Toutes les notifications sont validées : A envoyer aux clubs
<b>Décision n°11</b>	Un mail va être envoyé aux clubs pour informer des dates, lieux et équipes pour plateau U9
<b>Décision n°12</b>	Proposition à faire sur le développement basket féminin
<b>Décision n°13</b>	Rendre obligatoire une soirée technique dans la saison pour les arbitres départementaux. Proposition adoptée à l'unanimité.
<b>Décision n°14</b>	Salles et terrains : Un point définitif est à faire par la commission.

La séance est levée à 21h00.

Le Président,

**Jacky VERNOUD**

